



HAL
open science

Politiques d'éclairage public et transformations des espaces urbains : une approche critique

Sandra Mallet, Cécilia Comelli

► **To cite this version:**

Sandra Mallet, Cécilia Comelli. Politiques d'éclairage public et transformations des espaces urbains : une approche critique. *Cybergeo : Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2017, 10.4000/cybergeo.28796 . hal-02127701

HAL Id: hal-02127701

<https://hal.science/hal-02127701>

Submitted on 13 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Politiques d'éclairage public et transformations des espaces urbains : une approche critique

Urban lighting policies and their impact on space: a critical approach

城市照明政策及其对空间的影响：一种批评方法

Sandra Mallet et Cécilia Comelli



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/28796>

DOI : 10.4000/cybergeo.28796

ISSN : 1278-3366

Éditeur

UMR 8504 Géographie-cités

Ce document vous est offert par Université Bordeaux Montaigne



Référence électronique

Sandra Mallet et Cécilia Comelli, « Politiques d'éclairage public et transformations des espaces urbains : une approche critique », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 833, mis en ligne le 27 octobre 2017, consulté le 13 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/28796> ; DOI : 10.4000/cybergeo.28796

Ce document a été généré automatiquement le 13 mai 2019.



La revue *Cybergeo* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposé.

Politiques d'éclairage public et transformations des espaces urbains : une approche critique

Urban lighting policies and their impact on space: a critical approach

Sandra Mallet et Cécilia Comelli

« La nuit, n'existe vraiment que ce qui est éclairé »
Anne Cauquelin (1977, p. 21)

Introduction

- 1 Cet article s'intéresse aux dimensions politiques et sociales de l'urbanisme-lumière. Il étudie le rôle de l'éclairage public, en tant qu'outil au service d'une politique urbaine, dans le processus de transformation des espaces urbains. L'approche choisie postule que l'éclairage est loin de se résumer à un outil purement technique permettant à l'homme de mieux y voir durant la nuit. L'éclairage urbain a longtemps été considéré en tant que tel par les municipalités, les urbanistes et les chercheurs (Deleuil, Toussaint, 2000). Entre les années 1950 et 1980, la logique fonctionnelle et techniciste de l'éclairage prévalait : celui-ci était d'abord conçu pour répondre à une demande sécuritaire, dans une période d'essor du trafic automobile. L'éclairage est appliqué de façon uniforme, suivant des principes quantitatifs et des grilles de valeurs minimales et maximales en fonction des types de voie. Un changement s'est opéré à partir de la fin des années 1980 en France : progressivement, les dimensions sensibles de la lumière sont reconnues et mises en avant, et les échelles de réflexion se transforment. Du côté scientifique, l'éclairage suscite de plus en plus l'intérêt de la recherche urbaine, dépassant les approches purement techniques. Des travaux d'histoire, de psychologie, de philosophie, de sociologie, de géographie et d'urbanisme ont été réalisés sur la perception des éclairages, les politiques d'éclairage et l'urbanisme-lumière, la pollution lumineuse -notamment plusieurs thèses dans le monde francophone - (cf. par exemple : Schivelbusch, 1983 ; Deleuil, 1993 ; Mosser,

2003 ; Glodt, 2006 ; Mallet, 2009 ; Challéat, 2010 ; Hernandez, 2010 ; Giordano, en cours ; Bertin, 2016). Cette évolution concourt avec l'intérêt grandissant de la géographie, et plus largement des études urbaines, pour la nuit urbaine. Aux travaux pionniers menés dans les années 1970 (Cauquelin, 1977 ; Melbin, 1978), s'est ajouté un ensemble de recherches interrogeant les transformations des nuits urbaines et la façon dont les villes nocturnes sont produites, pratiquées et régulées (Gwiazdzinski, 2005 ; Robert, Eldridge, 2009 ; Gwiazdzinski, Chausson (dir.), 2015 ; Van Liempt, et al. (dir.), 2015).

- 2 Toutefois, si les éclairages urbains forment une thématique explorée par les géographes, force est de constater que celle-ci demeure encore marginale dans le champ de la discipline (Edensor, 2015). De plus, la géographie urbaine et sociale est peu prise en compte dans les projets d'éclairage et les travaux géographiques existants sur la ville nocturne restent méconnus des concepteurs. Le concepteur-lumière Roger Narboni écrit ainsi : *« L'absence d'études sur l'éclairage urbain dans ces réflexions en cours sur la géographie de la nuit est par contraste significative de la déficience de pensée actuelle sur l'urbanisme nocturne. Comme si tout ce qui se passe aujourd'hui la nuit dans les villes, et notamment l'augmentation des désordres et des conflits constatés, était indépendant du décor lumineux alors que l'occupation nocturne de l'espace public, les usages qui s'y développent dépendent aussi de l'éclairage public, de sa présence, de sa répartition dans l'espace, de son niveau d'intensité, des effets lumineux produits et de ses qualités. »* (Narboni, 2012, p. 8).
- 3 Ce texte propose une approche critique des enjeux politiques et sociaux de l'éclairage public, considérant que l'espace est politique, tout comme le temps (Lefebvre, 1974, 1992). Il interroge les relations de pouvoir existantes, dépassant les discours collectifs et politiques couramment établis sur les éclairages publics et l'aménagement de la ville nocturne, pour rechercher les processus sous-jacents de pouvoir et de domination dans la construction de l'espace urbain. L'éclairage urbain est un objet politique : il est l'œuvre d'actions volontaires portées sur l'espace, soit la résultante de constructions opérées par les acteurs de la ville (Mallet, 2010). Il constitue un puissant moyen d'intervention sur l'espace, imposant de voir la ville d'une certaine façon, en créant des discontinuités entre les espaces placés dans la lumière et ceux repoussés dans l'ombre. La nuit, l'éclairage accuse certains éléments et en cache d'autres, joue avec les couleurs et les intensités lumineuses, contrastant avec l'éclairage du jour, métamorphosant notre vision habituelle des bâtiments, des espaces publics, des quartiers, et de la ville toute entière. La question de ce que l'on souhaite montrer et de la façon dont on souhaite le montrer est à la base de toute action de mise en lumière.
- 4 Posant l'éclairage public comme objet d'une géographie critique, nous étudions ici les relations entre éclairage urbain et transformation de la géographie urbaine en se centrant sur l'analyse d'un cas spécifique, celui de Bordeaux. L'étude de cette ville nous paraît pertinente car elle mène une politique active d'urbanisme-lumière depuis le milieu des années 1990 qui a considérablement modifié sa géographie nocturne et les espaces publics durant la nuit. Nous interrogeons les discours associés à cet urbanisme-lumière, la lecture de la ville que l'on cherche à produire, ainsi que la façon dont l'éclairage public transforme la géographie sociale des espaces urbains. Nous montrerons que les actions menées en termes d'éclairage public n'ont pas seulement des effets sur la ville nocturne mais contribuent plus largement à transformer les espaces urbains, de nuit comme de jour.
- 5 La méthodologie repose sur des travaux démarrés il y a une dizaine d'années, s'appuyant notamment sur deux thèses (Mallet, 2009 ; Comelli, 2015), dont nous avons croisé les

résultats, prolongé les enquêtes et les réflexions. Elle se base sur la lecture de documents : presse quotidienne régionale, presse technique nationale spécialisée dans l'éclairage ou l'aménagement, site web de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole, documents internes relatifs aux projets urbains et aux projets d'éclairage que les acteurs locaux ont mis à notre disposition. Un premier type d'entretiens a été réalisé auprès d'acteurs liés à la vie nocturne : élus en charge de la vie urbaine et de la culture, personnel technique de la Ville, de la Communauté Urbaine et de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole (services projet urbain, des mises en lumière, de la propreté, de la vie nocturne, etc.), concepteurs-lumière, représentants du monde associatif (dont des associations de riverains), des personnes travaillant dans des établissements de loisirs nocturnes et des acteurs de la ville de garde (pompiers, SAMU, police nationale, urgences). Au total une quarantaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés durant trois périodes : 2005-2009 ; 2009-2010 et 2014-2015. Des observations et de l'arpentage régulier ont été entrepris entre 2008 et 2015, en passant par les postures du « *pur observateur* », qui mêle également l'écoute indiscreète comme méthode de recueil de l'information, au « *pur participant* » telles que les nomme Gold (Gold, 2003). Ainsi, pour appréhender du mieux possible la ville dans sa diversité, elle a été parcourue à différentes heures de la soirée ou de la nuit, différents soirs de la semaine et à chaque saison, le plus souvent à pied, mais aussi en vélo, en voiture ou en transport en commun. Lors de ces phases de « terrain », les établissements (bars, discothèques) et les lieux d'appropriation plus informelle (places, miroir d'eau) ont été fréquentés. En parallèle, entre fin 2010 et 2011 une enquête a été diffusée, via Internet, sur les pratiques et les représentations nocturnes des usagers de la ville de Bordeaux. Dans un premier temps à destination des seuls étudiants, le questionnaire a ensuite été diffusé auprès d'une population non-étudiante en utilisant la presse quotidienne régionale. Au total, ce sont plus de 3000 personnes qui ont participé à l'enquête et environ 80 % de ces questionnaires ont été exploitables et exploités pour en faire une analyse quantitative et qualitative. Par la suite, une dizaine d'entretiens semi-directifs a été réalisée auprès d'étudiants sélectionnés en fonction de leurs profils car ils correspondaient à un type d'usagers qui n'avaient pas été rencontrés sur le terrain.

- 6 Dans un premier temps, cet article montrera de quelles manières la politique d'éclairage est mise au service d'une stratégie urbaine visant surtout à revitaliser le centre ancien. Nous tenterons d'expliquer, dans un deuxième temps, le décalage entre la géographie des espaces mis en lumière et les usages de la ville durant la nuit. Dans un dernier temps, nous nous attacherons à clarifier les liens entre la géographie sociale des espaces bordelais et la politique d'éclairage public.

Bordeaux : une politique d'éclairage au service d'une politique urbaine

- 7 Depuis une vingtaine d'années, la lumière occupe une place renouvelée dans la fabrique urbaine, en particulier dans le cadre des projets urbains (Masbouni (dir.), 2003). Certaines actions menées à la fin des années 1980 et au début des années 1990 ont marqué les esprits. C'est le cas de la Nuit des Docks à Saint-Nazaire : cette mise en lumière pérenne et dynamique de l'ancienne base sous-marine avait été « *un électrochoc, un déclencheur d'une nouvelle approche des rapports entre la ville et le port* » (Bateux, 2003, p. 72), renouvelant l'image d'un port jusque-là jugé répulsif et permettant la mise en œuvre d'un projet urbain. De même, le plan-lumière de Lyon réalisé en 1989 a permis à Lyon de

devenir une référence internationale incontournable en matière de lumière urbaine et a servi de modèle à de nombreuses villes. Les interventions des concepteurs et des éclairagistes se sont, depuis lors, différenciées dans les villes françaises et la lumière urbaine est désormais reconnue comme un outil à part entière de l'action urbaine.

- 8 La première partie de cet article met en évidence les liens entre la lumière et les projets urbains bordelais et présente la façon dont celle-ci est conçue comme levier des projets urbains et du renouveau de la ville.

Des projets urbains intégrant la lumière

- 9 La politique d'urbanisme-lumière est menée à Bordeaux dans une démarche globale de revitalisation du centre ancien. Le processus a été amorcé au milieu des années 1990, suite à l'élection d'Alain Juppé comme maire de la Ville, qui succède à Jacques Chaban-Delmas, jusque-là au pouvoir depuis près de cinquante ans.
- 10 Un premier projet urbain, intitulé « Bordeaux les deux rives », mis en œuvre à partir de 1997, vise à redonner à la ville une unité autour du fleuve et prévoit des actions de requalification urbaine, de redynamisation économique et de développement social et culturel. Il s'agit d'un projet d'envergure, comprenant la réalisation du tramway, la réhabilitation des quais, la reconversion des hangars et le réaménagement de quartiers centraux. Deux autres grands projets suivent, poursuivant les actions engagées. En 2009, le projet « Vers le grand Bordeaux 2030, une métropole durable », qui intègre notamment l'Opération d'Intérêt National (OIN) Euratlantique, ambitionne la création de grandes zones d'aménagement pour construire des logements et la réhabilitation des Bassins à flot. En 2013, le projet « 2030 : vers le Grand Bordeaux, du croissant de lune à la pleine lune » s'inscrit dans la continuité et réactualise les projets déjà amorcés. Ces projets et cette politique permettent à Alain Juppé d'affirmer dans ses discours que : « *Bordeaux reste la ville de France qui a les plus gros projets pour l'avenir* » et que « *la grande aventure qui s'annonce, la vraie révolution, c'est dans les dix années qui arrivent qu'elle va se produire.* » (Juppé, 2013). Il est certain que Bordeaux renvoie une image de ville dynamique, faisant souvent la une des magazines, par exemple, et arrivant en tête des classements des villes à visiter ou de celles où investir dans l'immobilier.

Figure 1 : Election de Bordeaux au titre de « European best destination » en 2015



- 11 Alain Juppé se veut dès le départ un maire très entreprenant. Il montre une volonté de rupture avec son prédécesseur, souhaitant réveiller « la belle endormie », surnom souvent attribué à Bordeaux à l'époque. Dès la formulation du premier projet, la lumière est explicitement affichée comme un élément au service de la revitalisation de la ville. Un service des « mises en lumière » est créé en ce sens au sein du service « projet urbain ».

Un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière, un plan-lumière et une charte-lumière sont rédigés en parallèle, alors que ces outils restent encore rares à l'époque. La Ville fait appel à une agence indépendante, l'agence Concepto dirigée par Roger Narboni, concepteur-lumière renommé. Le SDAL de Bordeaux aspire à renouveler l'image nocturne de la ville, afin de la rendre novatrice et plus attractive, en vue de « redonner ainsi à Bordeaux, la nuit, un impact fort et affirmé » (Mairie de Bordeaux, Agence Concepto, 1996). Jusqu'alors, seule une quinzaine de monuments et bâtiments étaient mis en lumière dans la ville, avec des techniques les mettant peu en valeur. La nouvelle politique en matière de lumière crée une rupture forte, d'autant plus qu'elle accompagne, signale et valorise les projets urbains.

Les différents rôles de la lumière dans les projets urbains

- 12 La lumière joue un rôle majeur dans les projets bordelais, et ce, à différentes étapes. En amont, les éclairages préparent, annoncent et préfigurent les projets à venir. Certains bâtiments remarquables situés dans des espaces qui seront réaménagés ont ainsi été mis en lumière avant le démarrage des projets. En ce sens, l'éclairage en 1997 du Pont de pierre, symbole fort pour cette ville qui possède peu de ponts, souligne la liaison entre les deux rives et affirme la volonté de recentrer la ville autour du fleuve. En 2009, un laser est utilisé durant quelques nuits pour le lancement officiel des travaux du futur pont Jacques Chaban-Delmas, montrant son emplacement et attestant son existence prochaine. L'éclairage d'une grande partie des grues sert tout autant à désigner les emplacements des projets et les réalisations en cours, à annoncer le démarrage des projets et à confirmer la capacité d'action de la municipalité.
- 13 La lumière accompagne ainsi les projets et travaux. L'éclairage du patrimoine architectural des 18^e et 19^e siècles suit les restaurations et le ravalement des façades à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Il joue à la fois un rôle de « musique d'attente » – rapide à mettre en place, il permet d'attirer le regard des habitants et de leur montrer que la ville se transforme vite, alors que les lourds travaux liés à l'arrivée du tramway s'étalent sur plusieurs années – et un rôle de revalorisation de l'existant, allant de pair avec la labellisation de la ville au patrimoine mondial de l'UNESCO. La lumière est aussi utilisée pour renforcer la modernité et l'innovation de projets. De cette façon, l'éclairage des espaces publics du tramway, dynamique et coloré, possède une « griffe signalétique », renforçant l'image d'un tramway innovant (celui-ci possède un système d'alimentation électrique par le sol qui est une première au niveau mondial) et d'une ville dont les élus cherchent à marquer la modernité.
- 14 Ainsi, à Bordeaux, la lumière est d'abord mise au service d'une politique urbaine spécifique visant à redynamiser la ville et en particulier le centre, en accompagnant les projets urbains à différentes phases de leur développement. Elle permet de repérer les espaces et projets posés comme référents de la politique urbaine, en les dévoilant et en les mettant en valeur.
- 15 Les éclairages artificiels des villes étant d'abord des éléments techniques présents dans l'espace public nocturne, on peut s'interroger sur le lien entre ces mises en lumière et les usages de la ville durant la nuit : existe-il un lien entre la géographie des éclairages et la géographie nocturne ou sont-elles déconnectées l'une de l'autre ? Quelles sont les conséquences de ces éclairages en termes d'espaces de vie nocturne ?

Géographie des espaces de vie nocturne et géographie des éclairages

- 16 Le tournant opéré dans la façon d'éclairer les villes depuis les années 1990 interroge pour deux raisons principales. D'un côté, les propriétés de la lumière sont ré-explorées : ses impacts visuels, ses capacités à transformer la perception des espaces urbains, à susciter des émotions, à créer des images urbaines, génèrent des réflexions au niveau technique, à l'échelle d'un bâtiment, d'un site ou d'un ensemble urbain. D'un autre côté, ces évolutions interrogent les transformations urbaines opérées par la lumière, questionnant le regard porté sur la ville et ses représentations, les éventuelles « mises en scène » et opérations « cache-misère » (Masboungi (dir.), 2003). Le risque serait de privilégier l'aspect visuel de la ville, au détriment de réflexions sur les usages et le fonctionnement des espaces.
- 17 Nous analysons, dans cette deuxième partie, la géographie des lieux mis en lumière, mais aussi de ceux relégués dans l'ombre, à travers l'étude du cas bordelais. Si l'on considère que l'un des rôles d'une ville est d'offrir un cadre de vie à ses habitants, il semble cohérent que les aménagements prennent en compte leurs pratiques et s'interrogent sur leurs évolutions. De fait, on pourrait s'attendre à ce que les lieux qui sont ou pourraient être pratiqués en soirée ou la nuit soient correctement éclairés, d'autant plus si ces pratiques nocturnes n'ont pas d'incidences en termes de nuisances sonores. Cependant, cela n'est pas toujours le cas et il peut exister un décalage entre la géographie des lieux mis en lumière et les usages de la ville durant la nuit. C'est le cas à Bordeaux, où plusieurs situations peuvent paraître paradoxales tant l'éclairage urbain est éloigné des pratiques des usagers.

Figure 2 : Lieux cités et centralités nocturnes



Des mises en lumière à contempler à distance

- 18 A Bordeaux, les mises en lumière les plus soignées se rapportent à des espaces assez peu fréquentés. Le cas de la place de la Bourse est à ce titre emblématique. Celle-ci bénéficie de la première mise en lumière marquant le renouveau de la ville, et ce, avant même que la conception du plan-lumière ne soit achevée. Sa mise en lumière précède également son réaménagement. Des projecteurs blancs en contre-plongée sont disposés sous les trottoirs et intégrés aux façades, relevant les détails de l'architecture et la verticalité des pilastres, tandis que d'autres sont placés sur les jambages intérieurs des fenêtres. Des réglettes fluorescentes accentuent la silhouette de la toiture, tout comme l'éclairage des clochetons. De la sorte, quatre étages de lumière sont visibles sur la rive gauche du fleuve : tout d'abord les berges, puis le boulevard et l'éclairage du tramway et, enfin, les façades des bâtiments. Ces éclairages sont conçus pour créer une vision panoramique depuis l'autre rive. Mais, si l'éclairage est agréable à regarder de loin, il a été mal conçu pour une vision rapprochée, les passants de la place étant à la fois éblouis par les encastrés de sol situés le long du bâtiment et plongés dans le noir puisque qu'aucun lampadaire n'éclaire la place. En 2006, l'installation du miroir d'eau en face de la place de la Bourse vient compléter l'ensemble. Le reflet de la façade de la place de la Bourse illuminée dans le miroir d'eau attire nombre de photographes amateurs et professionnels venant saisir ce qui est considéré comme le point d'orgue de la mise en lumière de la nuit bordelaise. Cette image (fig. 3) est également utilisée sur de nombreuses cartes postales ainsi que sur les documents de promotion édités par la mairie ou l'office du tourisme. La lumière est ainsi particulièrement travaillée place de la Bourse, faisant de ce lieu la vitrine de la ville.

Figure 3 : Photo de la place de la Bourse se reflétant dans le miroir d'eau (source : Site de la Mairie de Bordeaux, 12/2016)



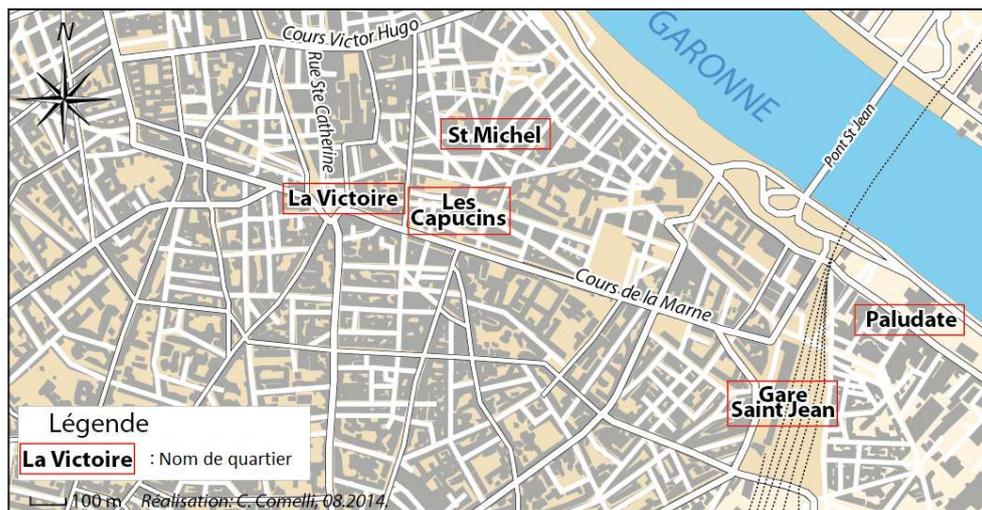
- 19 D'une façon plus générale, les mises en lumière à Bordeaux suivent une hiérarchie depuis les années 1990 : les sites les plus susceptibles d'être remarqués par les passants et les plus symboliques dans l'identité de la ville ont été prioritairement illuminés. Ces éclairages concernent avant tout la partie historique, réaffirmant de ce fait le centre-ville, ce qui correspond aux objectifs des projets urbains précédemment évoqués.
- 20 Indéniablement, ces éclairages embellissent la ville aux yeux des concepteurs, comme des habitants. Cet embellissement du décor ne ravit pas que les touristes mais enchante aussi les usagers réguliers. Les personnes interrogées disent apprécier le cadre, les lumières et trouver les immeubles beaux, ce qui influe sur leurs pratiques et les lieux fréquentés. Ainsi, nombreux sont les usagers et les résidents qui apprécient grandement sa beauté même si, à terme, ils risquent de ne pouvoir profiter de la ville qu'en tant que spectateurs tant les réhabilitations ont participé à l'augmentation des prix du marché immobilier et à la gentrification. Dans le questionnaire diffusé et les entretiens menés, les commentaires laudateurs quant à la mise en lumière sont très fréquents, à l'image de celui-ci : « *Je suis impressionnée par toutes les lumières qui subliment le fleuve, le pont de pierre, et surtout la place de la bourse en face.* » (Femme, 32 ans).
- 21 La mise en valeur de l'espace bâti de la ville par la lumière est opération courante dans les villes françaises depuis les années 1990. Eloignée des espaces vécus qui, eux, ne bénéficient pas d'une telle attention et valorisation, cette action correspond surtout à une mise en représentation de certains lieux, sites ou espaces de la ville et à la création de nouvelles images pour la ville. Cette mise en représentation donne la ville à voir en spectacle. Les expressions de « mise en scène de la lumière » et de « scénographie-lumière » sont d'ailleurs couramment employées depuis une vingtaine d'années. La scénographie est empruntée au monde du théâtre, la notion désignant l'activité de mise en espace réalisée à partir de différents dispositifs techniques et matériaux construits, plastiques et sensoriels. Si la démarche scénographique n'est pas propre à la conception de la lumière dans l'espace urbain, la lumière est souvent envisagée comme un matériau scénographique par les concepteurs-lumière et dans les guides techniques (Fiori, 2000). Cependant, cette référence interroge les rapports des habitants à l'espace. Face au patrimoine et à des monuments qui doivent être regardés et admirés, ces mises en lumière transforment la ville en décor et les passants en spectateurs d'espaces conçus pour être regardés. Pour Claude Eveno, la théâtralisation participe à la « *perte de la ville la nuit* » : « *l'importation de l'univers et des éclairages du théâtre dans la ville est mal adaptée. La théâtralisation réduit la ville au spectacle, à cette dimension éphémère et partielle, qui ne répond qu'à la demande sociale de rituel. Que la ville devienne tous les jours un spectacle théâtral est inadmissible.* » (Eveno, 2003, p. 96).
- 22 A Bordeaux, ces mises en lumière mettent en valeur un ensemble d'éléments censés être représentatifs de ce qu'est la ville la nuit pour vendre...le jour. Puisqu'en effet, la nuit en France est très peu considérée comme une source d'attractivité et de revenus, contrairement à d'autres pays. Par exemple, plusieurs villes britanniques ont misé sur une *night-time economy* à partir des années 1980, s'appuyant sur le développement des activités festives nocturnes pour revitaliser les centres urbains en déclin (Lovatt, A. et O'Connor, J., 1995 ; Shaw, 2010). Une politique similaire est mise en place à Lisbonne, dans le quartier du Bairro Alto, notamment pour attirer les étudiants étrangers et les touristes (Nofre, 2015).
- 23 Le marketing urbain à Bordeaux, avec l'aide des concepteurs-lumière, s'appuie sur la stratégie assez classique des publicitaires de prendre « la partie pour le tout » en

s'appuyant sur quelques éléments architecturaux choisis et mis en lumière pour : « (...) créer des icônes urbaines nocturnes, témoins du passé et/ou sceaux marquant l'entrée dans un futur (...) » (Meyronin. 2009. p. 72.). Ces icônes – à Bordeaux le miroir d'eau, la place de la Bourse, le tramway ou encore le pont de pierre – sont les éléments quasi-récurrents de cette promotion. L'intérêt pour la nuit réside ainsi essentiellement dans l'une de ses principales caractéristiques physiques, son obscurité, qui offre la possibilité de montrer et de modeler ce qu'il faut voir. A l'inverse, les espaces de vie nocturne existants ne bénéficient pas tous d'une attention en matière d'éclairage.

Des espaces de vie nocturnes réprimés

- 24 A Bordeaux, les secteurs de vie nocturne sont, en partie, négligés en termes d'éclairage public alors qu'il existe une demande sociale pour ces équipements. Les quais de Paludate en sont un exemple très parlant. Cet axe constitue une des principales polarités nocturnes bordelaises, et quasiment la seule au cœur de la nuit, c'est-à-dire de 2h à 6h du matin. Cette partie de la ville, à proximité du centre-ville et de la gare, regroupe la plupart des boîtes de nuits et *afters* ouverts jusque tard. Ce pôle nocturne s'est développé à la suite d'un vaste incendie ayant détruit une partie des abattoirs, situés à proximité, au milieu des années 1990. A côté de ce pôle structurant des nuits bordelaises, quelques activités nocturnes se tiennent aux abords du Cours de la Marne, près de la gare Saint-Jean : restaurations rapides et exotiques, sex-shops et quelques cafés. Dans le prolongement des discothèques se trouve le Marché d'Intérêt National de Brienne, l'un des plus importants pôles d'importation de fruits et de légumes en France. Les activités y commencent dès 3 heures du matin.

Figure 4 : Secteur Paludate-Victoire



- 25 Ce secteur le plus actif des nuits bordelaises ne possède qu'un éclairage à caractère technique, n'ayant bénéficié d'aucune réflexion spécifique. Malgré les transformations du quartier depuis les années 1990, avec des activités qui se sont profondément transformées et qui sont à l'origine d'une très forte attractivité nocturne, l'éclairage n'a pas changé. Il reste uniquement conçu pour l'automobiliste et non pour le piéton. Pourtant, la fréquentation de l'espace nocturne est telle que ce sont plusieurs milliers de jeunes qui s'y retrouvent les soirs en fin de semaine. Ils sont nombreux à venir à pied (depuis la

place de la Victoire notamment), à circuler d'un établissement à l'autre et à discuter devant les discothèques. Ce secteur, lieu de passage des véhicules la journée, est donc éminemment piéton la nuit, lorsqu'un éclairage public de qualité et adapté à ces pratiques pédestres serait nécessaire. Les quais et encore plus particulièrement ses ruelles perpendiculaires ne bénéficient de guère plus que de l'éclairage diffusé par les enseignes des établissements de nuit, de type néon, renforçant l'atmosphère « glauque » d'un quartier déjà peu avenant du fait de sa décrépitude. Cette relative obscurité convient, sans-doute, au travail des prostituées encore présentes et de quelques dealers qui nécessite de la discrétion, mais elle confère une atmosphère considérée comme inquiétante par les usagers, ce qu'admet le responsable de la mise en lumière de la ville. L'aspect dangereux du secteur souvent cité par les usagers (20 à 33 % des enquêtés selon la catégorie) n'est pas qu'imaginaire, puisque le quai de Paludate est le lieu où le nombre d'interpellations réalisées est souvent le plus important d'après les policiers rencontrés, en particulier les soirs de week-end. Ainsi est-il décrit par un guide touristique : « *Le quartier du quai de Paludate continue à drainer du monde après 2h, mais on ne vous recommande pas forcément d'y passer la soirée : la clientèle a plutôt mal évolué, et les boîtes peinent à se renouveler.* » (Le routard.com). Bien que craint, ou considéré comme dangereux, ce quartier est pourtant très fréquenté car il est la seule véritable polarité à proposer ce type d'offre. Néanmoins, il est loin de faire partie des quartiers préférés des usagers : il l'est pour à peine plus de 10 % des moins de 22 ans qui sont pourtant nombreux dans cette tranche d'âge à le fréquenter, au moins occasionnellement. Ce quartier rencontre peu la faveur des bordelais toutes tranches d'âge confondues.

Figure 5 : Photos du quartier de Paludate (J. Cazzulo, 23/11/2008, 1h15)





Figure 6 : Camions de prostituées quai de Paludate (J. Cazzulo, 23/11/2008, 00h48)



- 26 Doté d'une mauvaise réputation, ce secteur est abandonné de toute politique municipale, mise à part celle du « laisser-faire », et il a subi, au fur et à mesure des années, un véritable déclin. Il était, jusqu'à une période récente, le grand absent de la rénovation, non sans raison. Situé dans la zone tampon du secteur classé UNESCO, il se situe au cœur d'un quartier qui commence à être transformé par la mise en place de l'Opération d'Intérêt National « Bordeaux-Euratlantique ». Il y est prévu 15 000 logements, 500 000 m² de bureaux ainsi que des commerces et des équipements publics. La prévision de ces futurs aménagements est la raison invoquée par les élus pour expliquer le relatif abandon du quai de Paludate, en termes d'aménagement. Ainsi, à l'image du reste des quais, celui-

ci commence à son tour à être réhabilité et sera totalement réaménagé dans les années à venir. La mise en lumière sera alors « de qualité », mais les noctambules n'auront pas l'occasion d'en profiter car le projet menace l'avenir festif nocturne du site. Les discours des acteurs étaient confus à ce sujet depuis le lancement du projet. Les responsables d'Euratlantique et les élus fournissaient jusqu'à présent des réponses évasives, voire contradictoires, évoquant tantôt des négociations en cours entre l'OIN et les propriétaires des immeubles qui abritent les boîtes de nuit et une volonté de conserver une partie des discothèques, tantôt une incompatibilité entre ce qui est alors appelé « *une entreprise massive de vente d'alcool la nuit* » par l'ancien directeur d'Euratlantique P. Courtois (Sud-Ouest, 20/09/12) et le projet urbain envisagé. L'adjoint au maire en charge de la culture affirmait quant à lui, début 2015, qu'il n'y avait pas de volonté politique de faire disparaître ce pôle. Derrière ce discours, le droit de préemption a déjà été appliqué à Paludate et la fermeture définitive des établissements est en cours. A deux occasions, lors d'une visite de chantier et d'un passage à la maison du projet (durant l'été 2016), il nous a clairement été confirmé que c'était le dernier été pour les établissements de ce secteur, seuls un bar et une discothèque seraient encore présents à partir de la rentrée 2016.

- 27 On peut en conclure que la municipalité a, depuis des décennies, mené une politique réprimant ce pôle de la nuit bordelaise : en laissant ces espaces se dégrader d'abord, puis en n'accompagnant pas les usages nocturnes du lieu, enfin, en concevant un projet de grande envergure ignorant ces activités en place. Depuis 2002 déjà, un arrêté préfectoral interdit l'ouverture d'un débit de boissons à moins de 100 mètres d'un débit existant dans le secteur de Paludate. Celui-ci offrait pourtant une opportunité importante à Bordeaux d'avoir une zone nocturne dynamique, restreinte, bien délimitée, avec une image forte. La fin de ce pôle nocturne d'envergure laisse supposer une relocalisation des discothèques, bars et afters dans la ville, qui risque d'entraîner une augmentation des conflits entre ceux qui sortent et consomment durant la nuit, les riverains qui souhaitent dormir, ceux qui travaillent, etc. On peut s'étonner d'une telle politique, puisque les activités nocturnes ont tendance à se développer dans les centres-villes français et que les conflits nocturnes s'y multiplient. Cependant, cette relocalisation n'est pas certaine dans la mesure où d'autres arrêtés définissent des zones de protection interdisant l'ouverture d'un débit de boissons à moins de 100 mètres de certains équipements (écoles, lieux de cultes, stades, etc.) ou d'un établissement de ce type existant dans l'hyper-centre et que les fermetures administratives, temporaires ou définitives, des établissements nocturnes s'y sont accentuées. L'avenir des nuits festives ordinaires semblent donc bien incertain.
- 28 Le voile posé sur certaines pratiques nocturnes à Bordeaux ne concerne pas que ce type de pratiques festives. En effet, l'accès aux installations sportives qui ont pris place le long des quais réaménagés n'est pas autorisé après 22h. Pourtant, du fait de leur localisation en bord de Garonne, elles sont éloignées des habitations et leur usage n'entraîne pas de nuisances sonores. Il s'agit, au nord des quais, du skate-park et, au sud, du quai des sports où l'on trouve des terrains de football, volleyball, basketball, un fronton de pelote basque ainsi qu'une aire de rink hockey.

Figure 7 : plan des installations du quai des sports (source : mairie de Bordeaux)



- 29 Ces espaces qui sont éclairés et surveillés (pour le quai des sports) jusqu'à 18h ou 22h (selon les saisons) ne le sont plus au-delà. Sur cette zone, cela révèle un autre problème qui est celui des conditions de la pratique féminine du sport : si la plupart de ces installations sont occupés très majoritairement par des usagers masculins (E. Maruejols, 2014, Y. Raibaud, 2015), l'aire de patinage (rink hockey) est également utilisée par les équipes féminines de roller-derby. Or, le partage spécifique de ce lieu avec les équipes masculines de hockey est particulièrement difficile et les pratiquantes féminines ne peuvent avoir accès à cet équipement qu'une fois l'entraînement des garçons terminé, après 22h, c'est-à-dire après l'heure légale d'accès à l'installation d'une part, et d'autre part, dans une temporalité où ces dernières sont ou se sentent plus vulnérables, notamment en raison de l'absence de lumière (Comelli, 2015).
- 30 Au final, les espaces bordelais qui ont bénéficié ces dernières années d'une ambiance lumineuse spécifique pour les embellir en soirée sont des quartiers de type diurne ou des quartiers de l'hyper-centre dont l'animation en soirée n'avait pas été anticipée.

Eclairages et transformation sociale des espaces urbains

- 31 Cette troisième partie aborde les liens entre la géographie sociale des espaces bordelais et la politique d'éclairage public. Si, à Bordeaux, il n'existe pas d'adéquation particulière entre les éclairages urbains et la façon dont sont répartis les groupes sociaux dans l'espace, nous montrerons que la revitalisation à laquelle a participé l'outil lumière, en créant des ambiances, des atmosphères dans lesquelles les individus se sentent bien et se projettent, a modifié la sociologie de ces quartiers en contribuant à leur gentrification.

Des images festives reconstruites

- 32 A l'opposé des éclairages des quais de Paludate, la mise en lumière des quais centraux de la rive gauche de Bordeaux joue sur le thème du festif. Sur 4,5 kilomètres, l'aménagement de ces quais constitue une vitrine du renouvellement urbain de la ville. Ces aménagements s'inscrivent sur des espaces délaissés par les activités et visent à intégrer les quais au sein des espaces publics bordelais. Les aménagements ont été conçus pour des pratiques avant tout diurnes, mais la mise en lumière, qui concerne par nature la

temporalité nocturne, a été particulièrement soignée. Les « quais jardinés » ont été conçus par le paysagiste Michel Corajoud et mis en lumière par Laurent Fachard. Situé sur les berges, l'éclairage reste peu intense afin de ne pas masquer les façades monumentales, visibles depuis l'autre rive de la Garonne. Des sortes de « lampions » suspendus de tôle en acier inox à motif de feuillage offrent une lumière rose et verte. Ils évoquent les lampions de papier décorant les fêtes et cérémonies ou ceux agités par les enfants pendant les processions festives.

Figure 8 : Mise en lumière des quais (S. Mallet, septembre 2008)



- 33 La couleur, rarement utilisée dans l'éclairage bordelais, jaillit ici de l'acier ajouré et se reflète sur le sol de manière non uniforme, et ce d'autant plus s'il pleut ou si l'on se trouve à proximité du miroir d'eau. L'installation se double d'éclairages trichromatiques (rouges, verts et blancs) placés sur les boulevards, au niveau des placettes de la berge. Ces éclairages contribuent à transformer l'image du lieu, en donnent une image festive et joyeuse, loin de celle des anciens quais abandonnés, « mal fréquentés », aux hangars vides et sombres.

Figure 9 : Mise en lumière des quais (S. Mallet, septembre 2008)



Figure 10 : Eclairage quai des sports (C. Comelli, 26/5/16 00h20)



- 34 Dans un contexte de concurrence entre les villes, la fête est l'un des éléments de différenciation utilisés fréquemment dans le marketing urbain. Bordeaux n'échappe pas à la règle. Les éclairages des quais centraux rappellent la fête, ainsi que les évènements

organisés par la mairie de manière ponctuelle. S'y déroulent, en particulier, la Fête du vin et la Fête du fleuve, attractions majeures de la ville, qui ont lieu tous les ans en été, de façon alternative depuis 1998. Loin de l'espace délaissé qui provoquait la répulsion ou l'indifférence des habitants, particulièrement depuis le départ des activités portuaires, les quais sont devenus l'espace-vitrine de la ville. Ils sont désormais très fréquentés en journée pour la flânerie, le shopping, le sport ou lors des manifestations spécifiques. On est loin du désintérêt, voire du rejet inspiré aux habitants et décrit par le géographe Jean Dumas il y a une quinzaine d'années : « Pour beaucoup d'habitants, pour beaucoup d'élus de banlieues aussi, l'affaire des quais sort complètement de l'espace pratiqué et vécu, quasiment « exotique », elle appartient à un ailleurs culturel sans incidences concrètes » (Dumas, 2000). Depuis sa réhabilitation, cet espace sert de scène à la diffusion de l'identité bordelaise, réelle ou supposée, en tout cas reconstruite pour participer à l'élaboration d'une image nouvelle, se fondant sur un idéal de valeurs, d'éléments et de symboles anciens choisis. Ainsi, le vin, comme élément de culture et d'activité anciennement présente, est mis en avant, ainsi que le fleuve alors que ce dernier était synonyme de frontière jusqu'à peu.

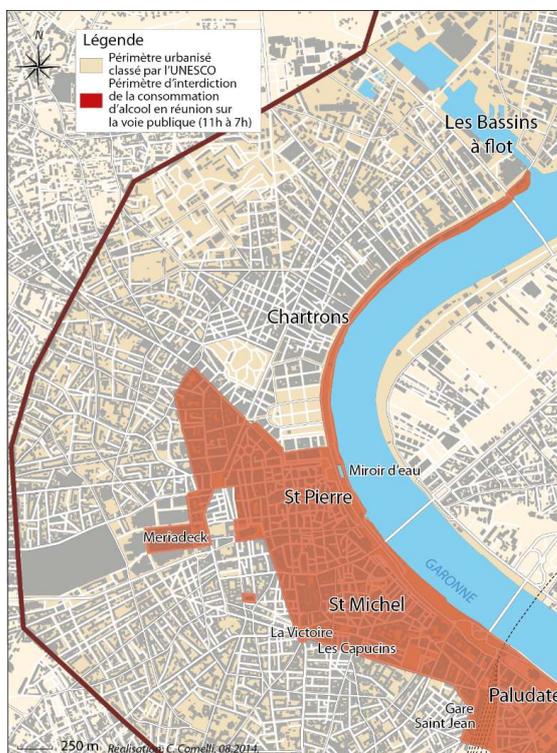
Figure 11 : Mise en lumière, fête du vin (C. Comelli, 29/06/14, 22h46)



- 35 Les manifestations prenant place sur les quais sont de l'ordre de l'événementiel, ponctuelles dans l'espace et le temps, elles sont plus souvent commerciales que culturelles, ne reflètent que peu le quotidien des bordelais et ont parfois tendance à l'élitisme. Ainsi, la Fête du vin n'est pas accessible « au plus grand nombre ». Les participants doivent s'acquitter d'un « Pass », à partir de 21 euros (en 2016), pour pouvoir faire des dégustations. Cette « fête » vise donc un public particulier, locaux ou touristes, doté d'un certain capital culturel et financier.
- 36 Il est intéressant, au regard de cet évènement, de noter la position de la mairie qui apparaît comme contradictoire dans sa lutte contre l'alcoolisation. Au quotidien, celle-ci se décline à travers une série de mesures, dont l'interdiction de consommer de l'alcool

dans un large périmètre de la ville 21h/24 (Fig. 12). Concrètement, cette mesure se traduit par l'interdiction d'être en possession d'alcool pour les personnes pique-niquant sur les quais ou, pour les clients des bars, de se tenir à l'extérieur de l'établissement avec un verre s'ils n'ont pas une place assise en terrasse. Il existe également un arrêté municipal interdisant les contenants en verre autour du miroir d'eau. Pourtant, durant la Fête du vin, la consommation importante d'alcool est permise pour les détenteurs du Pass, qui se sont vus remettre un verre (en verre) pour effectuer les dégustations. Si les quais sont vus, et ce même avant leur réaménagement, comme « *le territoire emblématique de la fête* » (Sud-ouest, 17/06/98), ils se rapportent à un certain type de festivités organisé par la municipalité, visant un certain public. Les autorités locales semblent moins tolérantes en ce qui concerne les pratiques nocturnes qui relèvent plus du quotidien et de l'ordinaire en ces lieux.

Figure 12 : Périmètre d'interdiction de la consommation d'alcool en réunion dans l'espace public bordelais



- 37 Depuis 2012 et suite à une série de noyades de jeunes hommes alcoolisés dans la Garonne, une politique forte a été instaurée pour lutter contre la consommation d'alcool et l'ivresse sur la voie publique. L'alcoolisation des jeunes est un problème de santé publique (Van Liempt, Van Aalst, Schwanen, 2015) et il est du devoir des autorités de préserver la santé et sécurité publique. L'inverse, suite aux drames, aurait été perçu comme « inconscient ». Cependant, il y a un problème de « mesure » dans cette politique car elle ne se contente pas de réprimer l'ivresse sur la voie publique, ce qui est déjà inscrit dans les textes de loi, mais elle interdit la consommation d'alcool, quand bien même celle-ci serait modérée et raisonnable comme c'est le cas de la plupart des familles et groupes d'amis qui se retrouvent le soir sur les pelouses des berges. Ainsi, la mairie valorise une image festive qu'elle crée et ignore les pratiques plus spontanées d'appropriation des espaces publics qui se déroulent sur les quais ou dans d'autres quartiers, alors que ces

dernières font partie de l'identité réelle de la ville et d'au moins une partie de ses habitants.

- 38 Les quais centraux sont désormais caractéristiques de la « mise au propre » de la ville à Bordeaux : en quelques années, le paysage et la morphologie des bords de Garonne ont considérablement changé et ces quais, longtemps délaissés, sont devenus un lieu d'excellence au sein de la ville. En dehors du calendrier festif qui s'accompagne d'une mise en scène et en lumière exceptionnelle, l'éclairage, sobre, reste particulièrement « léché » sur les quais centraux, alors que ces espaces sont relativement peu pratiqués (notamment le côté « façades »), à l'inverse de l'exemple du quai de Paludate présenté auparavant. Ces différences de traitement ne sont en rien le fruit du hasard mais démontrent ce que cautionnent, ou non, les autorités en matière de pratiques urbaines nocturnes et la temporalité qu'elles accordent à la dimension festive. Ainsi, les manifestations organisées par la municipalité ne finissent que très rarement au-delà de 23h ou minuit. Nous allons alors montrer la manière dont le renouveau en matière d'éclairage modifie les pratiques et les espaces vécus de la ville nocturne.

Le rôle de la lumière dans l'évolution des espaces et des pratiques

- 39 Les différents aménagements qui donnent forme aux projets de requalification ont pour conséquence une forte attractivité des quartiers concernés. La mise en lumière joue un rôle très important dans ces transformations, ainsi que nous l'avons présenté en début d'article. En effet, elle est indispensable à la création d'une ambiance agréable et sécurisante – élément de perception non négligeable influant fortement sur les pratiques nocturnes – dans ces espaces qui sont devenus piétons et dont les façades ont été ravalées. Ce sentiment de sécurité a une incidence plus prégnante sur les pratiques nocturnes des femmes, comme nous l'indique le témoignage des enquêtées pour lesquelles cet aspect est l'une des raisons principales de leur plébiscite pour le quartier Saint-Pierre. Sans pour autant parler de « groupe homogène » et sans nier les facteurs socio-économiques autres que la variable du genre, Guy Di méo a bien montré le lien entre le plaisir ou l'aversion pour un lieu et l'usage de la ville fait par les femmes (Di Méo, 2011).
- 40 A Bordeaux, la politique de requalification du centre ancien est à l'origine d'une valorisation économique des lieux transformés car ces mutations sont autant matérielles qu'idéelles. Les changements morphologiques vont ainsi de pair avec l'évolution des représentations. Si la municipalité communique beaucoup sur les espaces réhabilités et mis en valeur en utilisant notamment des photos des mises en lumière nocturnes, c'est que : « *la production de représentations est devenue l'une des dimensions essentielles, sinon prédominantes, de l'action sur le territoire.* » (Fourny et Micoud, 2002). Les réhabilitations de la ville s'accompagnent de mises en scène et rendent possible de nouvelles pratiques en créant ou en renforçant l'attractivité de certains lieux et en générant de nouvelles fonctions. La mise en lumière participe donc grandement à donner une image positive de ces lieux la nuit et à ce que des pratiques se développent dans cette temporalité.
- 41 Le quartier Saint-Pierre, qui fut le premier à connaître ces transformations à Bordeaux, est emblématique des mutations en cours : il est caractéristique du processus de gentrification qui affecte de nombreux centres anciens. La hausse des prix de l'immobilier observée dans les secteurs concernés par ce type de processus est, en grande partie, due à l'évolution morphologique des lieux : celle des immeubles bien sûr, mais aussi celle des

espaces publics environnants qui gagnent en image positive, entraînant une demande forte qui participe à l'augmentation du foncier, caractéristique majeure du processus de gentrification (Smith, 1979). Pour Yankel Fijalkow, les prix du foncier reposent en partie sur un prix d'opinion qui est directement lié à la représentation de l'espace que se font les différents acteurs (Fijalkow, 2007).

- 42 A Bordeaux, de manière générale, le foncier, tout comme les loyers, a beaucoup augmenté cette dernière décennie. Par exemple, les loyers des quartiers de la rive gauche intra-boulevards ont augmenté d'environ 20 % entre 2007 et 2013. Cette évolution est encore plus marquée sur les petites surfaces (plus de 25 % de hausse sur les T1). Cette hausse des prix entraîne une transformation de la composition sociologique de certains quartiers. A Saint-Pierre le revenu moyen des foyers est passé de 17 000 à 23 500 euros entre 2001 et 2009. A Saint-Michel, quartier historiquement populaire d'accueil des populations immigrées, d'origine maghrébine principalement, la mutation est en cours mais la mixité en termes de population résidente est, pour l'instant, plus importante qu'à Saint-Pierre dont on peut qualifier la mutation d'achevée. Cependant, l'analyse du niveau d'étude ou des catégories professionnelles des résidents de Saint-Michel, d'après les données de l'INSEE, montre que le profil de ces derniers a bien changé entre 2006 et 2013. La part des résidents possédant un diplôme supérieur au baccalauréat est passée de 23 à 30 %. En 2006, les actifs recensés en tant que cadres ou professions intellectuelles et supérieures représentaient 17 % des actifs résidents, alors qu'ils en représentaient 22 % en 2013. La part des ouvriers est passée, quant à elle, de 24 à 16 % des actifs.
- 43 Ces quartiers, dont la mutation est achevée ou en cours, attirent au-delà d'une nouvelle classe résidentielle. S'ils plaisent comme lieux de vie, c'est aussi parce que l'offre commerciale a évolué en parallèle. D'une façon générale, la transformation des commerces constitue un autre élément remarquable du processus de gentrification qui se traduit par une nouvelle offre de consommation proposée aux habitants et usagers. Pour M.-H. Bacqué : *« la question de la gestion des espaces publics et de l'appareil commercial apparaît déterminante dans le processus de gentrification ; ce sont ces éléments autant que le logement qui fondent l'investissement des couches moyennes »* (Bacqué, 2006). Cette gentrification commerciale se voit à travers la présence de boutiques, de lieux de sortie nocturne et d'une offre de loisirs culturels, qui forme des centralités que l'on peut qualifier de « branchées » (Van Criekingen, Fleury, 2006). Ces commerces contribuent à la création d'une ambiance particulière, composante majeure du phénomène de gentrification (Bourdin, 2008). De ce fait, l'attrait des quartiers gentrifiés est important sur le plan résidentiel mais également sur celui des usages, de jour comme de nuit. Les restaurants et les bars – commerces les plus présents aujourd'hui dans le quartier Saint-Pierre – participent à cette attractivité nocturne : on en compte plus d'une centaine sur un périmètre d'environ 500 m². Ces établissements se situent dans un cadre propice à leur déploiement, du fait d'une piétonisation qui a permis l'installation de terrasses. La vie festive nocturne s'y est développée grâce à un ensemble d'aménités dont la mise en lumière fait partie, surprenant les élus qui n'avaient pas anticipé un tel engouement, comme en témoigne la politique restrictive mise en place depuis. Pourtant, l'un des objectifs initiaux du SDAL était de permettre la pratique de la ville dans cet espace-temps, ainsi que nous l'expliquait le responsable des mises en lumière de la ville : *« C'est quand même un travail qui est fait pour prolonger l'activité diurne en phase nocturne, de la manière la plus agréable possible »*.

- 44 Les actions de ce service municipal illustrent l'attitude paradoxale de la mairie. En effet, la mise en lumière de la ville doit permettre de prolonger l'activité en phase nocturne, mais on peut s'interroger sur les types d'activité, puisque les loisirs ordinaires, telles que les sorties ou les pratiques sportives engendrées par les mutations, font l'objet d'un encadrement et d'une réglementation stricte.

Conclusion

- 45 Au fil de cet article, nous avons abordé les dimensions politiques et sociales de l'urbanisme-lumière, en s'appuyant sur l'exemple bordelais, cas d'étude pertinent au regard des politiques mises en place dans cette ville depuis une vingtaine d'années. L'article montre que l'éclairage public est devenu un élément fort du processus de transformation des espaces urbains, en tant qu'outil au service d'une politique urbaine. L'urbanisme-lumière constitue un levier d'action complexe au service de la politique d'aménagement qu'il accompagne. Cela est particulièrement remarquable à Bordeaux : la politique d'éclairage est intégrée dès le premier projet urbain conduit par Alain Juppé, suite à son élection en tant que maire, à travers la réalisation d'un SDAL confié à un concepteur-lumière renommé. La mise en lumière, particulièrement soignée, a participé à l'évolution de certains secteurs en leur donnant une image positive, entraînant une hausse de l'attractivité résidentielle et des usages aussi bien diurnes que nocturnes. Cependant, elle semble avant tout servir à mettre en valeur un décor puisque, d'une part, elle n'est pas systématiquement développée dans des espaces où la vie nocturne est bien présente et antérieure aux mutations (comme c'est le cas à Paludate) et que, d'autre part, quand elle a participé au renouvellement des activités, ces dernières sont particulièrement contraintes. Par conséquent, la politique urbaine bordelaise repose sur le déploiement d'un ensemble d'outils en vue de rendre ses nuits attrayantes, mais cette production urbaine est sélective, dans les activités visées, les usages potentiels, les espaces mis en valeur, et les populations concernées. Ces actions diffèrent, de par les acteurs impliqués et les stratégies adoptées, de celles observées dans d'autres villes étrangères, anglaises (Roberts, 2009) ou sud-africaines (Oloukoï, Guinard, 2016) par exemple, reposant sur le concept de *night-time economy* qui vise pleinement à développer les loisirs nocturnes et festifs en vue de revitaliser certains quartiers. Le développement de la dimension festive de la ville nocturne n'est pas perçu comme un potentiel de développement économique à Bordeaux et les partenariats avec le secteur privé sont limités. Par ailleurs, l'exemple bordelais montre combien les actions sur la ville nocturne ont des conséquences sur l'ensemble des temporalités de la ville : elles transforment l'ensemble des pratiques des espaces urbains, qu'elles soient nocturnes ou diurnes, et contribuent au processus de gentrification des quartiers concernés. La nuit urbaine festive existante, avec ses usages spécifiques, ses populations, ses représentations, est délaissée des actions d'éclairage, au profit d'une certaine mise en représentation de la ville par la lumière. La nuit est ici utilisée pour son obscurité, la principale de ses propriétés physiques, qui offre des possibilités de transformations par la lumière. Les actions de marketing urbain sont privilégiées aux usages nocturnes. Les images données de cette ville (Ledrut, 1973) par les éclairages montrent sans cesse des décalages, des paradoxes ou des contradictions, entre symbolique et pratique de la ville, et entre les modèles construits des urbanistes et les modèles latents de ses habitants, que l'urbaniste se doit de concilier. L'analyse du cas bordelais est ainsi intéressante en termes de

géographie critique car elle offre une double lecture des rapports de domination dans l'espace : domination de certaines populations au détriment d'autres ; domination d'un temps particulier au détriment d'un autre. Elle révèle combien, pour reprendre les termes d'Henri Lefebvre et de Catherine Régulier, le temps constitue un produit social qui se vit (usage et valeur d'usage) et qui se vend (échange et valeur d'échange), la valeur d'échange se substituant ici à la valeur d'usage (Lefebvre, Régulier, 1985).

BIBLIOGRAPHIE

- Authier J.-Y., Bidou-Zachariasen C., 2008, Éditorial, « La question de la gentrification urbaine », *Espaces et sociétés*, No.132, 13-21.
- Bacqué M.-H., 2006, « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000) », *Sociétés contemporaines*, No.63, 63-83.
- Bateux J., 2003, « Un électrochoc, un déclencheur », in : Masboungi A., (dir.), *Penser la ville par la lumière*, Paris, Editions de la Villette.
- Bourdin A., 2008, « Gentrification : un 'concept' à déconstruire », *Espaces et sociétés*, No.134, 22-37.
- Cauquelin A., 1977, *La ville la nuit*, Paris, P.U.F.
- Challéat S., 2010, « *Sauver la Nuit* » - *Empreinte lumineuse, urbanisme et gouvernance des territoires*, thèse de doctorat en Géographie, Université de Bourgogne, Dijon.
- Comelli C., 2015, *Mutations urbaines et géographie de la nuit à Bordeaux*, thèse de doctorat en géographie, Université Bordeaux Montaigne.
- Deleuil J.-M., 1993, *Lyon la nuit : espaces, pratiques et représentations*, Thèse de doctorat en géographie, Université Lyon 2.
- Deleuil J.-M. ; Toussaint J.Y., 2000, « De la sécurité à la publicité, l'art d'éclairer la ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, septembre 2000, No.87.
- Di Méo G., 2011, *Les murs invisibles*, Paris, Armand Colin.
- Dumas J., 2000, *Bordeaux, ville paradoxale*, Talence, MSHA.
- Edensor T., 2015, « The gloomy city: Rethinking the relationship between light and dark », *Urban studies*, vol. 52, No.3, 422-438.
- Eveno C., 2003, « Eloge de la turpitude », in : Masboungi Ariella (dir.), 2003, *Penser la ville par la lumière*, Paris, Editions de la Villette.
- Fijalkow Y., 2007, *Sociologie des villes*, Paris, La Découverte.
- Fiori S., 2000, « Réinvestir l'espace nocturne, les concepteurs lumière », *Les Annales de la recherche urbaine*, No.87, 73-80.
- Fourny M.-C. et Micoud A., 2002, « Représentations et nouvelles territorialités : à la recherche du territoire perdu », in : Debarbieux B., Vanier M. (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, Ed. de L'Aube, 31-52.

- Glass R., 1964, « Introduction », in: Centre for Urban Studies (dir.), *London, aspects of change*, Londres, Macgibbon & Kee, XII-XLI.
- Gold L.R., 2003, « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in : Cefaï D. (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 340-349
- Glodt H., 2006, *Qualité perçue de l'éclairage urbain, dans la ville, la nuit*, thèse de doctorat en psychologie de l'environnement, Paris X Nanterre.
- Gwiazdzinski L., 2005, *La nuit, dernière frontière*, Paris, Editions de l'Aube.
- Gwiazdzinski L., Chausson N. (dir.), 2015, Numéro spécial « Urban night. A time-space of innovation », *Articulo*, No.11, URL: <https://articulo.revues.org/2595>
- Hernandez E., 2010, *Comment l'illumination nocturne est devenue une politique urbaine : la circulation de modèles d'aménagement de Lyon (France) à Puebla, Morelia et San Luis Potosí (Mexique)*, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace, Université Paris-Est Mare-La-Vallée.
- Ledrut R., 1973, *Les images de la ville*, Paris, Editions Anthropos.
- Lefebvre H., 1974, *La Production de l'espace*, rééd. 2000, Paris, Economica.
- Lefebvre H. ; Régulier C., 1985, « Le projet rythmanalytique », *Communications*, No.41, 191-199.
- Lefebvre H., 1992, *Éléments de rythmanalyse : introduction à la connaissance des rythmes*, Syllepse, Paris.
- Lovatt A.; O'Connor J., 1995, « Cities and the night-time economy », *Planning Practice & Research*, vol. 10, No.2, 127-134.
- Mallet S., 2009, *De l'urbanisme-lumière à la chronotopie. Vers un urbanisme temporel*, Thèse de doctorat en urbanisme, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris Est-Paris 12 Val-de-Marne.
- Mallet S., 2010, « Exposer les espaces référents d'une politique urbaine : le cas des mises en lumière à Bordeaux », *Lieux communs*, No.13, 37-54.
- Melbin M., 1978, « Night as frontier », *American Sociological Review*, vol. 43, 3-22.
- Maruejols E., 2014, *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe*, thèse de doctorat en géographie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.
- Masbouni A., (dir.), 2003, *Penser la ville par la lumière*, Paris, Editions de la Villette.
- Meyronin B., 2009, « Quand les villes mettent leur nuit en scène », *Cahier Espaces*, No.103, 69-73.
- Mosser S., 2003, *Eclairage urbain : enjeux et instruments d'actions*, Thèse de doctorat en urbanisme, Université Paris 8.
- Narboni R., 2012, *Les éclairages des villes. Vers un urbanisme nocturne*, Gollion, In Folio.
- Nofre J. et al., 2017, « Exploring nightlife and urban change in Bairro Alto, Lisbon », *City & Community*, vol. 16, 330-344.
- Oloukoï Ch., Guinard P, 2016, « La nuit à Maboneng (Johannesburg, Afrique du Sud) : un front urbain entre sécurisation, marchandisation et contestation », *L'Espace Politique* [En ligne], vol. 30 | 2016-03, mis en ligne le 08 décembre 2016. URL : <http://espacepolitique.revues.org/3977>
- Raibaud Y., 2015, *La ville faite par et pour les hommes*, Paris, Belin.
- Roberts M., Eldridge A., 2009, *Planning night-time city*, Routledge.

Shaw R., 2010, « *Neoliberal subjectivities and the development of the night-time economy in British cities* », *Geography compass*, vol. 4, No.7), 893-903.

Schivelbusch W., 1983, *La nuit désenchantée*, traduit de l'allemand, Paris, 1993, Le promeneur.

Smith, N. 1979, « Toward a theory of gentrification: a back to the city movement by capital not people », *Journal of the American Planning Association*, No.45, 538-548.

Van Crielingen M., Fleury A., 2006, « La ville branchée : gentrification et dynamiques commerciales à Bruxelles et à Paris », *Belgé*, No.1-2, 113-134.

Van Liempt I., Van Aalst I., Schwanen T., 2015, Special Issue: « Geographies of the urban night », *Urban studies*, vol. 52, No.3.

RÉSUMÉS

Cet article s'intéresse aux dimensions politiques et sociales de l'urbanisme-lumière. Il étudie le rôle de l'éclairage public, en tant qu'outil au service d'une politique urbaine, dans le processus de transformation des espaces. Cette analyse repose sur une étude des actions d'éclairage entreprises à Bordeaux depuis une vingtaine d'années. La Ville mène, en effet, une politique active d'urbanisme-lumière depuis le milieu des années 1990, qui a considérablement modifié son paysage nocturne et les espaces publics durant la nuit. Le texte analyse la diversité des outils urbanistiques et les choix géographiques opérés en matière d'éclairage public, le décalage entre la géographie des lieux mis en lumière et les usages de la ville durant la nuit, ainsi que les liens entre la composition sociale des espaces bordelais et la politique d'éclairage public. Il montre la manière dont le renouveau en matière d'éclairage modifie la géographie sociale de la ville.

This article focuses on the political and social dimensions of urban lighting. It studies the role of public lighting and its importance in urban policy for the transformation of urban spaces. This analysis is based on a study of the urban policy led in Bordeaux over the past two decades. Indeed, the municipality has had an active urban-light policy since the mid-1990s, which has considerably modified its night-time life, landscape and public spaces. The text analyzes the diversity of urban planning tools and the geographical choices made in terms of public lighting, the gap between the geography of urban lighting and the uses of the city during the night, as well as the links between the social composition of spaces in Bordeaux and the lighting policy applied there. It highlights how urban lighting deeply affects the social geography of the city.

INDEX

Mots-clés : nuit, espace urbain, pratiques spatiales, dynamique socio-spatiale, gentrification

Keywords : night, urban space, spatial practices, socio spatial dynamics, gentrification

Index géographique : Europe, Europe de l'ouest, France, Bordeaux

AUTEURS

SANDRA MALLET

IATEUR-EA 2076 Habiter

Maître de conférences

France
sandra.mallet@univ-reims.fr

CÉCILIA COMELLI

Laboratoire Passages, UMR 5319
Chercheure en géographie
France
cecilia.comelli@cnrs.fr